



# Le Ferriérois

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE FERRIÈRE-LA-GRANDE

Juillet - Août - Septembre 2014 N° 26

## re du loup



### Loisirs :

Le programme des animations de l'été

**Nouveaux rythmes scolaires :** Ce qui va changer pour nos enfants

### Pratique :

Des réalisations et des services



Chers Ferriérois, Chers Ferrières,ois,

Ce bulletin municipal est le premier de ce nouveau mandat. Il vous présente le travail réalisé par la nouvelle équipe municipale ces trois derniers mois.

Une de nos priorités a été de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires qui sera appliquée dans toutes nos écoles dès le mois de septembre 2014.

Je remercie les services municipaux et les élus en charge de ce dossier pour le bon travail réalisé en lien avec les directrices d'école, le personnel enseignant et les parents d'élèves.

Vous le verrez au travers des pages de ce bulletin municipal, la municipalité a mis tous les moyens en œuvre afin que cette réforme soit bénéfique pour l'enfant, c'est l'essence même de la loi. De plus, je tiens à souligner que Ferrière-la-Grande est à l'heure actuelle la seule commune du Nord à avoir signé une convention avec l'école privée pour une application commune de ces rythmes scolaires et je m'en félicite.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et vous prie de croire, Chers Ferriérois, chers Ferrières,ois, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Votre Maire,  
Conseiller Général,  
Philippe DRONSART

## PLAN CANICULE 2014

Les enseignements de la canicule 2006 ont montré la nécessité de rappeler les précautions élémentaires à prendre afin de limiter les conséquences d'une période de forte chaleur avec des températures de 35° à 40°.

Les personnes concernées sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- Les personnes handicapées ou malades.

L'Équipe Assistance se rendra régulièrement à votre domicile chaque matin et chaque fin de journée afin de vous porter secours, en cas de nécessité.

Pour les personnes désirant s'inscrire, veuillez vous rapprocher de Madame SPORTA au 03.27.65.95.80 ou 03.27.65.40.33 afin d'obtenir le formulaire d'inscription ainsi que la documentation vous donnant tous les conseils pour lutter contre l'excès de chaleur.

## SOMMAIRE

page 2 : édito

page 3 : Culture  
Le repas et le voyage des seniors  
Noces d'or  
Jumelage  
Ducasse de juin

pages 4, 5 et 6:  
Réforme des rythmes scolaires : le nouvel emploi du temps de nos enfants

page 7 :  
Création d'un nouveau parking  
Sylvaine Marseille  
ADESSA

pages 8 et 9 :  
Activités d'été

page 10 : à savoir  
Agenda

page 11 :  
entre nous  
tribunes politiques

page 12 :  
Pêle mêle  
Faites de la nature

**Directeur de la publication :**  
Philippe Dronsart - Maire de  
Ferrière-la-Grande

**Comité de rédaction :** Sandrine  
Herbin - première Adjointe  
chargée de la communication,  
Claudette Delvaux, Corinne  
Depasse et Luisa Seba.

**Chargée de communication :**  
Sophie Gourland.

**Crédit photographique :** Sophie  
Gourland - Corinne Depasse

**Conception graphique :** service  
communication - ville de Ferrière-  
la-Grande - tél : 03 27 53 17 40.

ISSN : 1257-1873

2 500 exemplaires gratuits

**Impression :** imprimerie Médias  
Services - Maubeuge - 03 27 66 12  
99



## Le repas des seniors

Réservé aux Ferriérois de plus de 65 ans, le repas des seniors aura lieu le **dimanche 12 Octobre 2014**, à partir de 12h, à la salle des fêtes

## Le voyage des aînés

Le Comité des Fêtes, toujours soucieux de proposer aux seniors un voyage de qualité, a souhaité fixer l'édition 2014 en septembre, en raison des contraintes liées aux élections municipales et au vote du budget.

Cette année, le voyage aura donc lieu le mercredi 3 septembre.

Les lieux ne sont pas encore tout à fait arrêtés, les membres du comité y travaillent.

Vous serez invités à vous inscrire du 18 au 23 Août en mairie, auprès du service Culture et Fêtes.

## Cérémonie des noces d'or

La cérémonie des Noces d'Or aura lieu le dimanche 5 Octobre 2014 . Elle se tiendra dans la salle d'honneur de la Mairie, à la salle des fêtes si les jubilaires sont nombreux.

Si vous célébrez cette année vos 50 ans de mariage et plus, inscrivez vous dès maintenant en Mairie auprès du service de l'Etat Civil.

## Le jumelage organise son voyage annuel à Londres

Pour satisfaire à de nombreuses demandes, l'association de jumelage Rousies / Ferrière-la-Grande / Hadleigh organisera cette année encore un voyage à Londres pour découvrir ou redécouvrir la féerie des rues londoniennes avant les fêtes de Noël.

Ce déplacement aura lieu le 13 décembre 2014.

Des précisions seront données dans le bulletin municipal de septembre et par voie d'affichage.

Les bulletins d'inscription seront disponibles en Mairie début septembre.

## La ducasse de Juin

La ducasse de juin s'est déroulée sous le soleil. Une course organisée par le Club cycliste de Ferrière-la-Grande s'est tenue le vendredi d'ouverture, et des baptêmes de motos le dimanche ont animé cette fête foraine.

Celle-ci s'est terminée par le traditionnel tirage de la tombola avec de superbes lots offerts par le Comité des Fêtes et les forains. C'est Monsieur Thierry WILMOTTE qui a gagné le gros lot : une tablette tactile !



## CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

La commission Culture, en partenariat avec la médiathèque Luc Bérumont, travaille sur un projet présenté par quelques habitants de Ferrière-la-Grande. Ce projet consiste à rédiger et éditer un livre pour commémorer le centenaire de l'entrée en guerre en 1914.

Nous avons relevé sur le monument aux morts de notre commune tous les noms des Ferriérois morts pour la France afin de leur rendre l'hommage qu'ils méritent. Nous retraçons leur histoire et recherchons de la documentation (photos, cartes postales, lettres, objets, etc...) concernant cette guerre et ces soldats. Ce livre sera destiné à notre commune et à sa population.

Si vous détenez des documents ou des informations à ce sujet ou si vous souhaitez nous rejoindre pour un travail en commun, vous pouvez nous contacter au 03 27 62 32 63 ou au 03 27 62 80 69 ou le service culture en mairie au 03 27 53 17 40.



## Réforme des rythmes scolaires :

# LE NOUVEL EMPLOI DU TEMPS DES ÉCOLIERS FERRIÉROIS

La nouvelle organisation du temps scolaire vise à mieux respecter les rythmes de travail et de repos des enfants. Elle propose une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine en programmant les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande, c'est-à-dire le matin, et à soustraire des heures de classe aux heures où les enfants sont le moins réceptifs.

**Les enfants de toutes les écoles, maternelles et primaires, publiques et privée de Ferrière-la-Grande auront désormais classe le mercredi matin et pourront quitter l'école chaque jour à 16h.**

Pour simplifier la vie des familles et modifier le moins possible les habitudes de chacun, la commune a décidé de proposer aux élèves des activités sportives, culturelles et ludiques,

gratuites et encadrées par des intervenants qualifiés, que nous vous présentons ci-après, et d'instaurer un service de restauration pour les enfants qui seront inscrits à l'ALSH le mercredi après-midi.

Pour permettre aux enfants qui le peuvent de profiter d'un temps de repos supplémentaire le mercredi matin, les enseignants organiseront leur temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires facultatif le mercredi matin de 8h30 à 9h30. S'ils le souhaitent et le peuvent, les parents auront donc la possibilité de déposer leur enfant à l'école à 9h30. Le transport en bus municipal sera assuré chaque matin et à chaque fin de classe.

Conçus dans la concertation, approuvés par les autorités de l'Education Nationale, les nouveaux emplois du temps des petits Ferriérois pour la rentrée 2014 vous sont présentés page suivante.

## DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE VOS ENFANTS

Les activités périscolaires doivent être un moment de détente et d'éveil à des pratiques nouvelles : musique et chant choral, lecture et rédaction de contes, peinture et modelage... Elles doivent également favoriser l'ouverture culturelle des enfants et leur ouverture sur le monde : histoire locale, citoyenneté, éducation à l'environnement...

L'ensemble des activités ludiques, culturelles et sportives qui seront proposées aux enfants dès la rentrée 2014 seront conçues et encadrées par des agents municipaux compétents et qualifiés, à même de veiller à la sécurité des enfants et d'assurer un contenu de qualité. Voici leurs portraits.

### L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Forte de 90 inscriptions, l'école de musique s'oriente depuis 2 ans vers un travail de pratique collective. Le travail en cours de Formation Musicale est basé en majorité sur les partitions d'orchestre pour ce qui touche la lecture de notes, le rythme et de la théorie. Le but est de former des enfants à la pratique collective, mais les enfants reçoivent, en plus, chaque semaine un cours individuel d'instrument. Ce qui permet aux professeurs d'axer le travail sur les besoins techniques de l'instrument liés à la partition d'orchestre et d'y ajouter progressivement un travail supplémentaire.

Autour d'un projet collectif qui développe le plaisir d'apprendre, le travail solidaire et l'autonomie, l'effort, la confiance en soi et la rigueur, les ateliers menés après la classe viseront à renforcer l'éducation musicale des enfants et à développer leurs capacités d'expression et de création. Ils permettront de mettre en place des projets communs d'éducation artistique et culturelle entre les établissements scolaires et les services culturels municipaux.

Intervenants / professeurs à l'école de musique : Isabelle DEMARE (chant choral), Amélie DOUAY (Flûte), Fabien GOUBET (clarinette), Rémy DEGOSELY (saxophone), Arnaud SOUMILLON (trombone), Pascal LIENARD (trompette, euphonium, Directeur le l'école de musique)





## La Médiathèque Municipale

Les ateliers «autour du livre» associeront divers intervenants, associations et bénévoles encadrés par des référents municipaux qui uniront leurs efforts pour promouvoir le livre et la lecture auprès des enfants. Les contenus, adaptés à tous les niveaux des enfants des écoles maternelles et élémentaires, auront pour objectifs de développer chez les enfants le goût de l'écrit et de l'oralité, la curiosité pour tous les supports documentaires, l'appétit culturel ; d'initier les enfants à la recherche efficace d'informations et de favoriser l'usage de la médiathèque en dehors du temps scolaire.

Les agents de la Médiathèque accueillent régulièrement les classes des écoles communales et de l'école Notre-Dame et conduisent, avec les enseignants, des animations de qualité. Des expositions se tiennent régulièrement dans les espaces de lecture et dans la salle Ginette Déprez, qui pourront être le support d'animations pédagogiques.

Chaque année, la commune participe au Prix des Incorruptibles, prix littéraire de jeunesse décerné par nos jeunes lecteurs. Les ateliers péri-scolaires pourront être l'occasion d'une lecture collective de l'ensemble des titres proposés à nos jeunes jurés.

Intervenants / agents de la médiathèque municipale : Elisabeth Kieffer (responsable du service), Leïla Bouraine.

## Les animateurs du service Jeunesse

Laurent BERNARD

Fonction : Responsable du service

Mission : Coordination de la politique enfance-jeunesse (aide à la décision des élus, diagnostics et mise en oeuvre d'actions en direction de l'enfance et la jeunesse, suivis et évaluations). Accompagnement social des jeunes.

Diplômes d'état de moniteur éducateur travaille auprès des enfants et des jeunes de la commune depuis janvier 1999.

Denis HAUTCOEUR-VINS

Fonction : Prévention jeunesse

Mission : Directeur du Lieu d'Accueil de loisirs de Proximité ; actions d'animation et de prévention en direction des jeunes  
Diplômes : D.U.T. carrières sociales travaille auprès des enfants et des jeunes de la commune depuis novembre 1998

Jennifer DUHAIN

Fonction : Animatrice socio-culturelle

Mission : Accompagnement des animations en direction des 11 - 17 ans.  
Diplômes : BAFA travaille auprès des enfants et des jeunes de la commune depuis avril 2013

Romain MAGUE

Fonction : Animateur / médiateur auprès des jeunes de 11 - 25 ans

Mission : Accompagnement des animations en direction des 11 - 25 ans.  
Diplômes : BAFA travaille auprès des enfants et des jeunes de la commune depuis mai 2014

## Les animateurs du service Enfance

Isabelle LECOQ

Fonction : Responsable du service

Mission : Coordination du contrat enfance-jeunesse - Directrice de l'ALSH  
Diplômes : BAFA - BAFD - BPJEPS  
Travaille auprès des enfants et des jeunes de la commune depuis juillet 1997

Justine SIX

Fonction : Animatrice ALSH

Diplômes : BAFA - base BAFD  
Travaille auprès des enfants et des jeunes de la commune depuis juin 2013

Christiane CUISSET

Fonction : Animatrice

Diplômes : BAFA  
Travaille auprès des enfants et des jeunes de la commune depuis septembre 1986

Isabelle GARCIA

Fonction : Animatrice

Diplômes : BAFA



## Les éducateurs sportifs

Jean-Michel MERCIER

Fonction : Responsable du service des Sports. Educateur sportif.

Diplômes : Brevet d'état d'éducateur Sportif

Sébastien LEBLANC

Fonction : Educateur sportif.

Diplômes : DEUST management des activités physiques et sportives - concours d'éducateur sportive

Travaille auprès des enfants de la commune depuis novembre 2000.

Missions : Veiller au développement des capacités motrices chez les jeunes par l'intermédiaire d'activités sportives



# Réforme des rythmes scolaires : LES EMPLOIS DU TEMPS DE VOS ENFANTS

## École du Centre et école Georges Maufroy :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h30 > 8h30	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)
8h30 > 9h30	ÉCOLE	ÉCOLE	a.p.c. (facultatif)	ÉCOLE	ÉCOLE
9h30 > 11h30	ÉCOLE				
11h30 > 13h30	Cantine (payante)	Cantine (payante)	Centre de loisirs (cantine incluse - payant)	Cantine (payante)	Cantine (payante)
13h30 > 16h	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
16h > 17h	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)		Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)
17h > 18h	Garderie (payante)	Garderie (payante)		Garderie (payante)	Garderie (payante)

> **Le bus municipal** effectuera sa tournée, chaque jour, pour déposer les enfants entre 8h et 8h30 dans leur école respective ; il les reprendra chaque jour à la fin de la classe, soit à 16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et à 11h30 ou 12h les mercredis.

> **Les repas cantine** seront pris au restaurant scolaire de l'école Maufroy pour les élèves qui y sont scolarisés et les enfants de l'école primaire centre ; à l'école maternelle des Trieux pour les enfants qui fréquentent cet établissement.

> **les activités** seront différentes à chaque période de 7 semaines (entre chaque vacances), sauf l'aide aux devoirs et l'entraide scolaire du centre social qui auront lieu toute l'année et les mêmes jours de la semaine (le lundi et le jeudi pour l'école Maufroy ; le mardi et le vendredi pour l'école du Centre).

> **les groupes** n'excéderont pas 36 enfants pour les élèves du primaire et 24 enfants pour les élèves de maternelles. Si davantage d'enfants sont inscrits aux activités, plusieurs groupes seront créés.

> Les enfants qui fréquenteront le **Centre de loisirs** du mercredi après-midi et qui seront inscrits à la cantine seront emmenés en bus, à 11h30 ou 12h, vers leur lieu d'accueil : l'école Georges Maufroy pour les 6-12 ans et l'école des Trieux pour les 3-6 ans ;

> **un dossier d'inscription** complet sera remis aux familles dès la rentrée de septembre 2014. Il concernera la première période scolaire (jusqu'aux vacances de Toussaint) et comportera : le programme détaillé des activités proposées, les fiches de liaison famille-intervenants, le formulaire d'autorisation ou d'interdiction de sortie seul de votre enfant après l'atelier... Un nouveau dossier vous sera transmis avant chaque période de vacances pour l'inscription à la période suivante : vous pouvez donc changer d'avis !

## École maternelle des Trieux :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h30 > 9h	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)
9h > 12h	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
12h > 13h45	Cantine (payante)	Cantine (payante)	Centre de loisirs (cantine incluse - payant)	Cantine (payante)	Cantine (payante)
13h45 > 16h	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
16h > 17h	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)		Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)
17h > 18h	Garderie (payante)	Garderie (payante)		Garderie (payante)	Garderie (payante)

## École privée Notre-Dame:

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h30 > 8h15	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)	Garderie (payante)
8h30 > 9h30	ÉCOLE	ÉCOLE	a.p.c. (facultatif)	ÉCOLE	ÉCOLE
9h30 > 11h45	ÉCOLE(>12h)				
11h45 > 13h30	Cantine (payante)	Cantine (payante)	Centre de loisirs (cantine incluse - payant)	Cantine (payante)	Cantine (payante)
13h30 > 15h45	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
16h > 17h	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)		Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Catéchèse</b> (gratuite)	Garderie (payante) <u>OU</u> <b>Activité périscolaire</b> (gratuite)
17h > 18h	Garderie (payante)	Garderie (payante)		Garderie (payante)	Garderie (payante)





## CRÉATION D'UN PARKING EN CENTRE-VILLE

L'installation d'une partie des services techniques dans les nouveaux locaux a libéré les garages situés derrière l'église, à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers de Ferrière-la-Grande. Ces bâtiments, devenus vétustes, ont été détruits. L'espace ainsi libéré a été dévolu à la création de 18 places de parking, à destination des usagers des commerces de centre-ville.

Accessible depuis l'allée longeant le porche de l'église, un aménagement complémentaire est prévu qui permettra d'accéder et de sortir de ce parking sans compromettre la sécurité des piétons, notamment des personnes se rendant aux divers offices à l'église.

Le parking est désormais ouvert.

## SYLVAIN MARSEILLE REDONNE VIE AUX VIEUX MEUBLES

Dans son atelier «restaury meubles» situé dans la zone Duplex rue Jean Jaurès, Sylvain Marseille, restaure, réinvente et transforme des meubles selon son imagination ou à la demande des clients. Passionnée par la restauration de meubles, elle a ouvert son auto-entreprise en mars dernier. Elle assouvit également cette passion grâce à la ressourcerie où elle travaille en contrat aidé.

Sylvain transforme et customise vos vieux meubles selon vos désirs : patiné, cerné... Elle s'installe de temps en temps sur les brocantes et fait parfois des ateliers.

Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06.32.92.10.25. et sur sa page facebook : atelierrestaury.fr



## L'ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DES EMPLOIS SAISONNIERS SAMBRE AVESNOIS



Cette année encore, plusieurs employeurs dans le secteur de l'hôtellerie et restauration se sont déplacés en Sambre Avesnois pour effectuer des recrutements saisonniers. Il s'agissait de la Société Moidon dont le siège social se situe dans la région parisienne qui a effectué des recrutements pour une quarantaine de personnes issues de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

La journée du 22 mai a donc été consacrée à la présentation de la société et des entretiens individuels se sont déroulés ensuite à la Maison de l'Emploi et de la Solidarité. L'association ADESSA dénommée désormais «Maison des Saisonniers» a permis au cours de l'année 2013 à plus de 400 personnes de l'Avesnois d'effectuer un emploi saisonnier dans toute la France Métropolitaine.

## ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL 3-6 ANS Les Trigolos et école des Trieux

Thème de l'été : les musiques du monde.

Fonctionnement :

- Juillet : du lundi 07 au Jeudi 31 les lundis, mardis, mercredi, jeudis et vendredis de 9h à 12h pour les enfants âgés de 3 à 4 ans ; De 9h à 17h pour les enfants âgés de 4 à 6 ans (la restauration du midi est prévue sur place).

- Août : du vendredi 1<sup>er</sup> au Jeudi 14

Tous les après-midis du lundi au vendredi de 13h à 17h pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

A partir du 1er juillet, votre nouvelle carte d'adhésion annuelle vous sera demandée (2 euros). Pour les familles à faibles ressources, une prise en charge des repas pourra être demandée au CCAS.

Pour les tarifs sans repas, une participation supplémentaire sera demandée pour les sorties.

Renseignements auprès de Philippe Langlet, Centre Social et Culturel au 03.27.64.93.88.

## ACCUEIL JEUNES CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Du 7 au 28 juillet de 14h à 17h

Au programme : Sports, sortie à Mons (17h à 22h), tournoi multi-sports, animations, piscine, bowling, soirée poker...

- Accueil au Foyer des jeunes de 16h à 21h
- Carte d'adhésion obligatoire
- le programme peut changer en raison de confirmation non délivrée. En cas de changement, une notification sera donnée aux jeunes au moins une journée à l'avance.

Informations complémentaires :

- Sortie à Paris le dimanche 06 juillet (places limitées) : visite du musée du Louvre et balade sur les Champs Elysées
- Diffusion des demi-finales et finales de la coupe du monde de football.

Renseignements et inscriptions auprès de Fabrice ou Tahosse au 03.27.64.93.88.

## ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL 6-12 ANS

Du 7 au 31 juillet -Groupe scolaire Georges Maufroy

Thème : La machine du savant fou !

Pour les 6/8 ans : la machine ira de la préhistoire aux années disco en passant par les romains !!!

Au programme kermesse, initiation sportive, activités manuelles, préparation du spectacle, grand jeu «surprise» avec l'ALSH Maternel, grand jeu «la conquête de la Gaule», des défis, des sorties à la piscine, à la ferme «wattiss'Anes», Ociné et bien d'autres encore...

Pour les 9/12 ans : Ils partiront à la découverte du système solaire, des robots et des équipements.

Au programme : atelier décoration, grand jeu d'orientation, Grand jeu «Olympiades», activités manuelles et préparation du spectacle, initiation poney et VTT, kermesse «prévention contre la toxicomanie», grand jeu «bataille spatiale», activités sportives, préparation des costumes pour le spectacle de fin de centre, sorties piscine, Ociné, Wattissart...

Le spectacle de fin de Centre aura lieu de Jeudi 31 juillet à la salle des Fêtes.

Pour tout renseignement contacter, Isabelle Lecocq au 03.27.62.44.47. ou 03.27.62.35.24.





# CENTRE DE RESSOURCES MULTIMÉDIAS LALP 11-17 ANS

Du 7 au 31 juillet et du 1<sup>er</sup> au 29 août

Le service Jeunesse vous propose différentes activités : atelier créatifs, défis sportifs, Light Painting, tir à l'arc Soft, tournoi de baby foot, préparation d'un parcours VTT, stage d'expression, tournoi de pétanque, des activités sportives, des sorties à la piscine, à la pêche, bowling, cinéma et des soirées barbecue, karaoké, randonnée...

Renseignements et inscriptions au Centre de Ressources Multimédias/LALP 13 rue Victor Hugo (cour des Services Techniques) Tél. 03.27.39.48.53.



## LOISIRS DES JEUNES 11-18 ANS

Sans condition d'adhésion,  
dans le cadre des Loisirs des Jeunes dans le Nord

- Tournoi de Défis sports, Tournoi de foot en salle...
- Séjour gratuit en août pour les collégiens de 11 à 15 ans.
- Internet, multimédias, tous les samedis après-midi, l'espace multimédias/l'accès internet du CRM/LALP est accessible aux jeunes dès 12 ans, gratuitement et sans condition d'adhésion de 14h à 17h.

Renseignements au Centre Ressources Multimédias/LALP au 03.27.39.48.53.

## L'EMERAUDE VTT 6 et 7 septembre - Relais Éco-Vélo

Le week-end VTT pour tous. Circuits variés tracés dans le cadre verdoyant et vallonné de l'Avesnois.

- Circuit Décou-verte pour les familles et le loisir : 15 et 25 km
- Circuit Rando-verte pour amateurs et randonneurs : 35 et 50 km
- Challenge Emeraude Sport 50 et 75 km
- Challenge Emeraude Marathon : 100 km

Accueil, buvette, petite restauration, animations, assistance, récompenses ...

Inscriptions directement sur [sport-inscriptions.com](http://sport-inscriptions.com)

Renseignements auprès du Relais Eco-Vélos 1 rue Aristide Briand à Ferrière la Grande ; Tél. : 03.27.66.90.65. ou 06.77.31.78.86.

Mail : [relaiscovevelo@gmail.com](mailto:relaiscovevelo@gmail.com)

## NUMÉROS UTILES

Mairie : 03.27.53.17.40

Service Assistance : 03.27.65.40.33 ou 03.27.65.95.80.

Aide à domicile : 03.27.64.45.65.

Services techniques : 03.27.65.40.33.

Pompiers : 18

Samu : 15

Médecin de garde : 03.20.33.20.33.

Centre antipoison : 0800.59.59.59.

Police : 17

Enfants disparus : 116000

## HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie et Services Techniques :

du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h

État civil :

du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h,

le samedi 9h > 11h ;

C.C.A.S. – M.E.S. :

du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h.

fermé le mercredi après midi.

Médiathèque : 03.27.65.81.79

mardi 14h > 18h

mercredi 14h > 17h30

jeudi 14h > 19h

vendredi 14h > 17h30

Samedi 14h > 17h

C.R.M. : (période scolaire) mardi 14h > 20h ;

mercredi 13h30 > 20h, jeudi 14h > 18h, vendredi

14h > 18h ; samedi 14h > 17h.

## JUILLET

07	Déchets verts
13	Retraite aux flambeaux
14	Cérémonie du 14 juillet
25	Spectacle de l'Accueil de Loisirs, 18h Salle des Fêtes
27	Brocante organisée par la Boule Bérिमontoise au Bérिमont

## AOÛT

04	Déchets verts
----	---------------

## SEPTEMBRE

01	Déchets verts
06	Repas organisé par Esprit Moto, 19h30, salle des Fêtes
13	Repas organisé par l'Abécédaire de Faustine, 19h30, salle des Fêtes
21	Gala de danse pour les Virades de l'Espoir, salle des Fêtes
27	Défilé de mode enfants pour les Virades de l'Espoir, salle des Fêtes
28	Repas organisé par les Virades de l'Espoir, 12h, salle des Fêtes

## KARATÉ CLUB

Les entraînements du Karaté club ont lieu :

- adultes : lundi de 19h45 à 21h et mercredi de 19h15 à 20h30
- enfants à partir de 6 ans : jeudi de 18h15 à 19h30
- compétiteurs : samedi de 9h30 à 11h

Inscriptions saison 2014/2015 :

- adultes : le 8 septembre
- enfants : le 11 septembre

Pour tout renseignement, contacter : Mme DEUIGNES Audrey, secrétaire au 06.68.28.15.57.



## LA RESSOURCERIE

Suite au malheureux incendie qui a détruit une partie de la ressourcerie, les locaux sont situés désormais :

- Pour l'atelier : rue de l'industrie à Ferrière-la-Grande. Pour le dépôt ou le retrait de vos encombrants appeler le 06.75.99.69.39.

- Pour le magasin : route de Mons à Maubeuge. Tél. : 06.73.55.11.81. Horaires : du mardi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h.

## CLIC DES TROIS VALLEES

Vous connaissez des difficultés dans la gestion de la vie de tous les jours, vous êtes à la recherche d'une maison de retraite, vous souhaitez avoir des renseignements pour votre retraite, constituer un dossier de retraite complémentaire, vous rencontrez des difficultés administratives, vous recherchez une aide à domicile, un soutien dans la prise en charge d'un malade...

L'équipe du CLIC des Trois vallées est à votre service tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi, le CLIC est ouvert sans interruption.

Ce service gratuit, financé par le Conseil Général, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à leur famille et leur entourage.

Les professionnels du secteur (infirmiers, service d'aide à domicile, hôpitaux, CCAS,...) sont aussi régulièrement en relation avec le CLIC et travaillent de concert avec les équipes du CLIC pour favoriser le confort des personnes de plus de 60 ans.

En cas de difficulté de mobilité, une intervenante à domicile peut réaliser des visites directement chez les personnes.

Contact : CLIC des Trois Vallées, 3 Place Fermauwez 59740 Solre le Château ; Tél. 03.27.56.16.11.

## ESPRIT MOTO 59

Le club Esprit Moto 59 fête son 1er anniversaire en juillet 2014 en dépassant la barre des 40 adhérents. Nous sommes tous dans le même état d'esprit : la sécurité, la convivialité et le respect de chacun. Nous organisons notre repas annuel le 6 septembre prochain. Nous organisons des cortèges pour mariage, baptême, anniversaire... Chaque mois, nous nous rassemblons dans notre ville, à cette occasion nous prenons les adhésions des nouveaux adhérents. Les prochaines dates sont : samedi 19 juillet à 14h, samedi 09 août à 14h, vendredi 22 août à 18h, vendredi 05 septembre à 18h, samedi 13 septembre à 14h et le samedi 27 septembre à 14h au lavage auto de Ferrière-la-Grande.

Pour tout renseignement, contacter le 06.32.90.60.29. ou le 07.77.73.17.06.



Le bulletin municipal de Ferrière-la-Grande comportera désormais une page consacrée à vos courriers. Monsieur le Maire, son conseil municipal et les techniciens de la ville s'attacheront à apporter des réponses aux questions que vous adresserez au service communication par courrier au comité de rédaction du bulletin municipal, Hôtel de ville, place Gambetta 59680 Ferrière-la-Grande ou par courriel à [mairie@ferrierelagrande.fr](mailto:mairie@ferrierelagrande.fr)

**Je me promène régulièrement dans notre ville et je constate que les déchets et déjections canines sont omniprésents dans les rues, que peut-on faire pour faire cesser ces dégâts sauvages ?**

En effet, malgré les équipes municipales qui nettoient les rues très régulièrement, nous devons faire appel au civisme de chacun pour que les rues de notre ville restent propres. Malgré tout, l'Article 99 du Règlement Sanitaire Départemental stipule que sur la voie publique, «il est interdit de jeter, de déposer ou d'abandonner des pelures, des épluchures et résidus de fruits et légumes et, d'une façon générale, tous débris ou détritus d'origine animale ou végétale susceptibles de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes». Enfreindre cette obligation constitue une infraction qui peut être relevée par la Police Municipale et être sanctionnée par une amende pouvant s'élever jusqu'à 450 euros. Il est donc préférable de ramasser les déjections de son animal et de jeter ses détritus dans une poubelle et non sur la voie publique afin de respecter l'environnement et la sécurité de chacun.

**Je souhaiterais vous interpeller au sujet des poubelles qui obstruent le passage sur les trottoirs. Cela représente un danger pour les piétons qui sont obligés de marcher sur la chaussée. Que peut-on faire ?**

Si les poubelles et conteneurs de tri sélectif n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, ils n'en constituent pas moins des obstacles au cheminement des piétons. Les trottoirs ne sont généralement pas dimensionnés en prenant en compte cet encombrement normalement temporaire, mais malheureusement bien souvent rendu quasi-permanent. En effet, nous constatons régulièrement que ces conteneurs restent constamment sur les trottoirs. En plus de la gêne occasionnée pour les piétons et personnes à mobilité réduite, c'est également une gêne visuelle pour toute la population. Nous attirons donc votre civisme pour que toutes les personnes puissent jouir de cet espace public et non pas se retrouver dans l'obligation de mettre en place une mesure répressive.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2008 et en application de la Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, cet espace est réservé aux tribunes politiques.

### **Unis pour Ferrière**

majorité municipale

Être élu à Ferrière-la-Grande, c'est consacrer son temps libre et son énergie à essayer d'améliorer la vie quotidienne de tous les Ferriérois, c'est assister à des rencontres importantes pour le développement de notre commune, c'est veiller à ce que l'éducation des plus jeunes se déroule dans les meilleures conditions possibles, c'est assister, avec vous, à tous les événements qui ponctuent la vie économique, festive, culturelle et citoyenne de tous les jours.

Être élu à Ferrière-la-Grande, c'est faire, dans l'enthousiasme, le sacrifice d'une partie de sa vie de famille et de ses loisirs, c'est assumer le mandat que nous avons souhaité et que les électeurs ont bien voulu nous confier.

Les élus socialistes de Ferrière-la-Grande considèrent donc que l'exercice démocratique ne peut se limiter à tenir tribune et à solliciter la presse pour rendre publics de pseudo désaccords. Il consiste à débattre sereinement dans les réunions de préparation du conseil municipal, à assister aux commissions où nous siégeons. Il consiste également à assurer la bonne tenue des grands rendez-vous républicains. Or, aucun conseiller municipal du groupe « Ferrière Renouveau » n'a souhaité assurer une permanence de quelques heures dans les bureaux de vote Ferriérois lors des élections européennes du 25 mai dernier. Ce jour de fête des Mères l'était pourtant pour chaque élu communal... Nous souhaiterions travailler ensemble de façon constructive. Mais force est de constater que la tête de liste de l'opposition est absente des manifestations et des réunions importantes de notre ville (sa chaise vide lors de la commission finances ou du conseil municipal en sont des exemples) et qu'en conséquence, il ne peut, pour exister, que chercher querelle là où il n'y en a pas : la réfection de la rue Paul Doumer n'est en aucun cas abandonnée, puisque la sollicitation d'un fonds de concours a été validé lors du Conseil municipal du 29 avril...

### **Ferrière Renouveau**

opposition municipale

N'ayant pas eu la possibilité de le faire dans le bulletin précédent nous remercions dans ce numéro, les 1084 Ferriérois et Ferrières qui nous ont témoigné leur confiance le 30 mars dernier ; au sein du Conseil municipal, comme au Conseil communautaire, nous demeurerons fidèles au programme qui a reçu le soutien de +45.91% des électeurs. Nous ne pratiquerons pas une opposition systématique afin d'être une force de propositions : par exemple, le Maire, en fin de campagne s'est rallié à une proposition que nous défendions depuis des mois, à savoir la création d'un terrain multi-sports pour les jeunes ; nous voterons naturellement toute délibération en ce sens (nous sommes même impatients de le faire!). En revanche, le 29 avril, nous nous sommes vus dans l'obligation de voter contre le Budget 2014 présenté par la majorité : appel excessif à l'emprunt, aucune volonté de s'engager dans une démarche de baisse des taux d'imposition, choix contestables concernant les crédits en investissement (évoqué lors du débat d'orientations budgétaires, l'inscription des crédits nécessaires à la réfection de la rue PAUL DOUMER a été abandonnée...), opacité dans l'attribution des subventions qui n'a donné lieu à aucun examen approfondi des différentes demandes et à aucun vote formel. A l'Agglo, la constitution du nouveau Groupe « Villes et Villages Agissons Ensemble » présidé par le Maire de Maubeuge et au sein duquel siège Jean Philippe Delbart a d'ores et déjà permis un maintien à taux zéro de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et sa non extension à l'ensemble des communes (mais il conviendra d'être vigilant pour les années à venir!). Notre conseiller communautaire défendra avec constance les orientations proposées durant la campagne électorale : refus d'une aire d'accueil des gens du voyage dans notre commune, refus des projets pharaoniques (à l'image du projet d'extension du zoo) et priorité absolue accordée au développement économique et à la création d'emplois. Vous pouvez compter sur notre engagement pour les six prochaines années !





Dim.  
**28/09**  
2014

BOCAGE DE LAVESNOIS

**FERRIÈRE-LA-GRANDE**

**Faites DE LA NATURE**

De 11 h à 17 h. Renseignements au 03 27 53 04 04.  
À proximité du Relais Eco-Vélo.



1. Départ séjour VTT
2. Pièce de théâtre patoisant
3. Ducasse
4. Baptême de moto avec Esprit Moto 59
5. Kermesse de l'école Notre Dame
6. Course cycliste
7. Tirage de la Tombola
8. Nouvelle passerelle de la Digue
9. spectacle de l'école du Centre